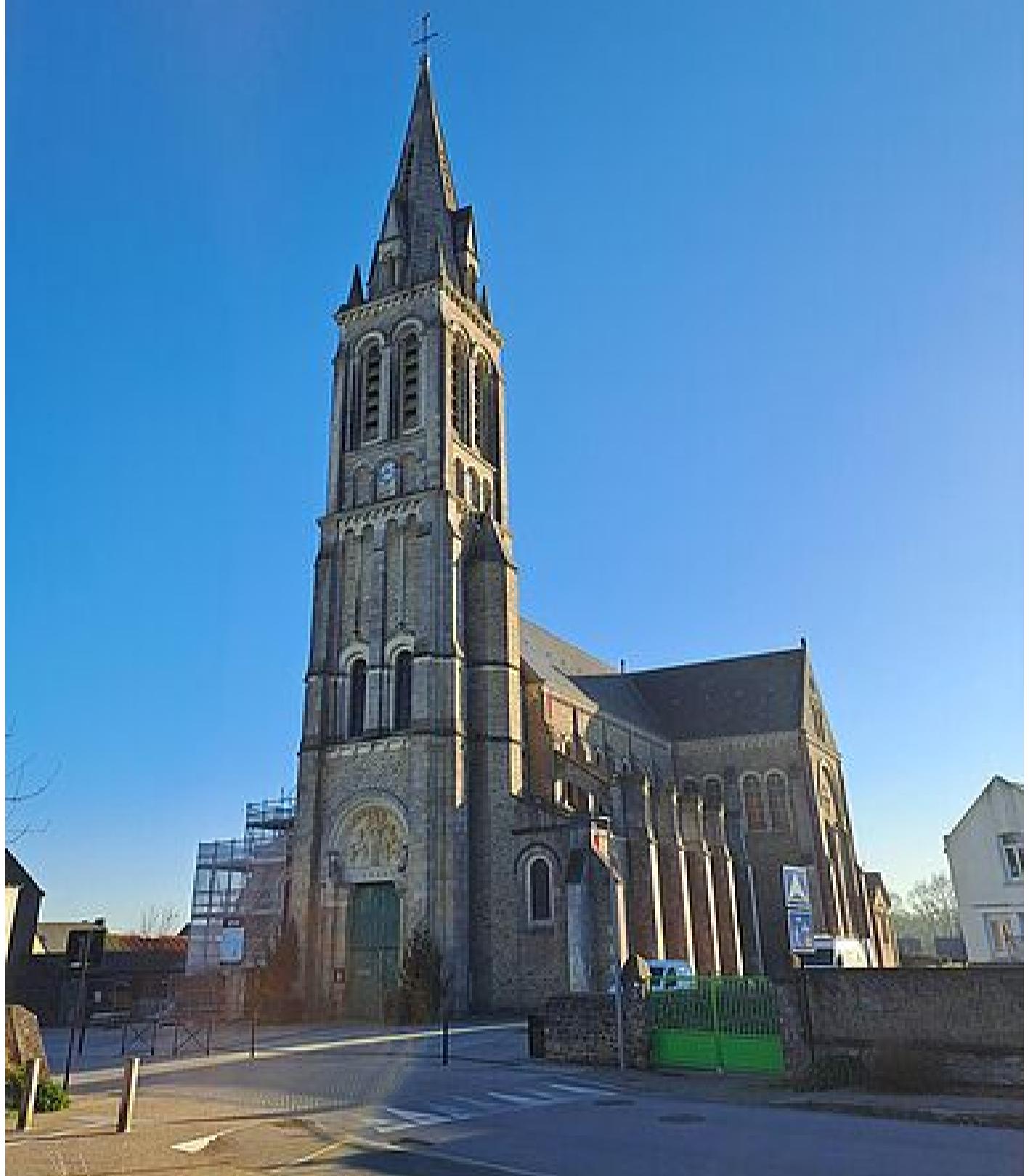


GRANDS PROJETS,
PATRIMOINE

Eglise Notre-Dame de Bon Garant se refait une beauté

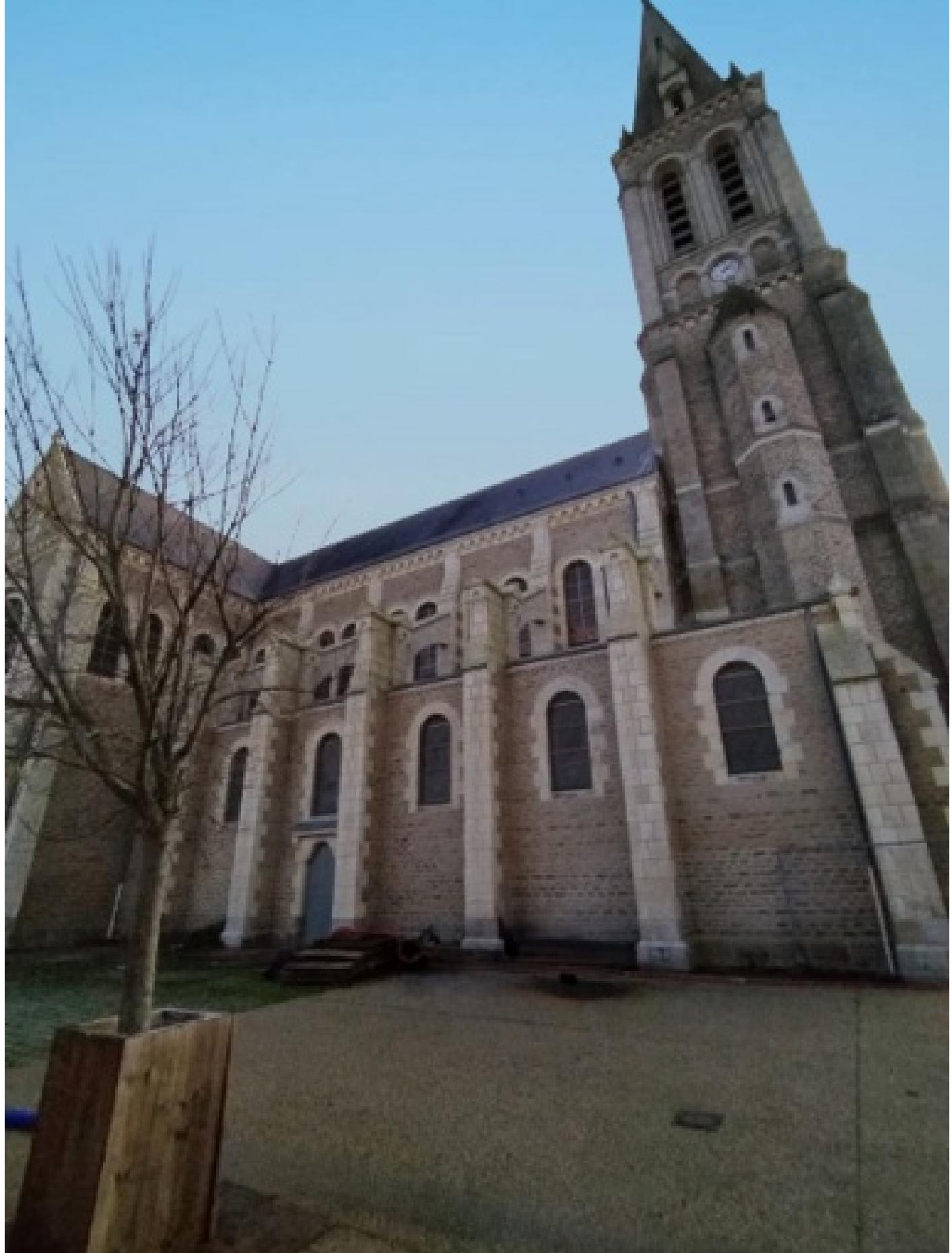
Publié le 05 décembre 2025

L'église constitue un élément identitaire du patrimoine de la commune. Attachés à la préservation et valorisation du bâti de son territoire, les élus ont souhaité prioriser sa restauration pour un montant supérieur à 1 million d'euros.



L'église Notre-Dame de Bon Garant a été **construite de 1884 à 1890 en remplacement de l'ancienne église médiévale** démolie en 1894. Elle conserve des éléments patrimoniaux remarquables, notamment le **vitrail de l'arbre de Jessé daté du 16e siècle et classé au titre des Monuments historiques** depuis 1932. **Quinze vitraux commémoratifs** ornent également l'édifice. Ils ont été réalisés **en hommage aux soldats de la commune qui ont perdu la vie pendant la Première Guerre mondiale.**

La statue de la vierge Notre-Dame de Bon Garant incarne la légende historique de l'église. L'histoire raconte qu'au 14eme siècle, les pieux habitants de Férel s'emparèrent de la statue qui était très vénérée lors d'une procession et la déposèrent dans la chapelle de Férel. Le lendemain, la statue avait disparu et était de retour au village voisin du Tertre. Les habitants de Férel reprirent la statue, qui disparut à nouveau. Aussi, la statue récupérée fut installée le visage tourné vers le Tertre, et ne bougea plus jamais.



Le diagnostic de l'édifice, réalisé par le cabinet ANTAK Architectes du patrimoine, a révélé de **nombreuses pathologies** entraînant une dégradation de l'église, parmi lesquelles des infiltrations d'eau, l'effritement des joints, des reprises antérieures au ciment inadaptées au bâti ancien, mais également un mauvais état de la charpente, un encrassement généralisé des façades et une détérioration des vitraux. Ces différents désordres conduisent aujourd'hui la commune de Férel à entreprendre une **restauration pour sauvegarder son église**, à travers un plan pluriannuel d'intervention qui prévoit des travaux de maçonnerie, charpente, couverture, zinguerie, menuiserie et peinture sur les extérieurs nord et sud en 2024 et 2025 puis sur les extérieurs est en 2026-2027. Des travaux sur les vitraux seront prévus en parallèle.

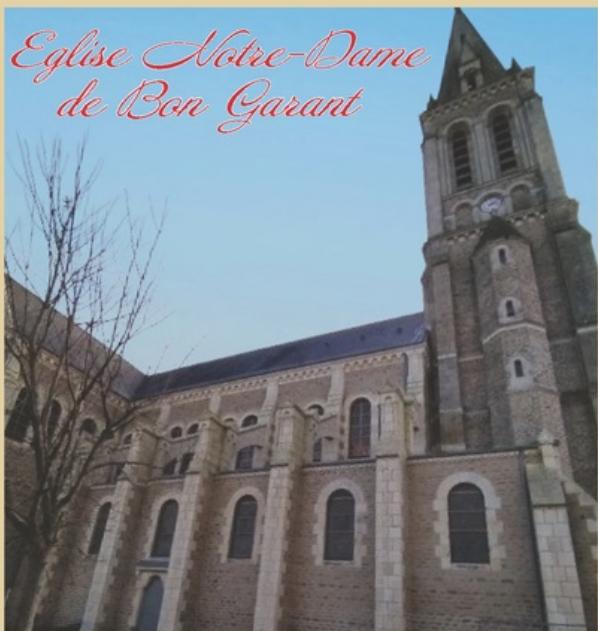
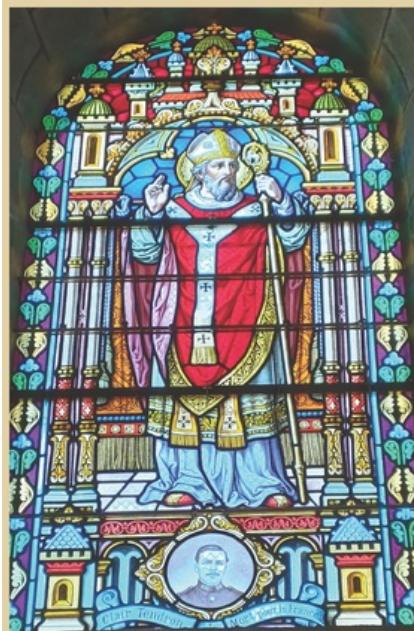
Pour financer les travaux, **toutes les subventions possibles ont été sollicitées**. En parallèle, les élus ont officialisé le 9 janvier 2025, le **lancement d'une collecte de dons auprès de la Fondation du Patrimoine**. L'objectif est de collecter 30 000 €. Outre le crédit d'impôt, **des contreparties sont prévues** selon le montant des dons, pour permettre à chacun de profiter de visites ou d'animations qui seront mises en place avec les associations locales.



Pour participer à la collecte de dons, cliquer sur le lien :

Eglise Notre-Dame de Bon Garant | Fondation du patrimoine
(<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-notre-dame-de-bon-garant/101811>)

Le dispositif fiscal avantageux, permettant 75% du don en réduction d'impôts pour les particuliers, prendra fin le 31 décembre 2025. Il passera ensuite à 66% seulement.



Merci !

**Monsieur Nicolas RIVALAN, Maire,
Madame Stéphanie GERGAUD,
Adjointe à la Communication, Vie associative et Culturelle,
Et l'ensemble du Conseil Municipal,**

**VOUS REMERCIENT CHALEUREUSEMENT POUR VOTRE AIDE
PERMETTANT LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE
NOTRE-DAME DE BON GARANT**

Mairie de Férel - 1 Place de la Mairie - 56130 FEREL - Tél : 02.99.90.01.06 - info@ferel.fr - www.ferel.fr

En 2026, le chantier de restauration de l'église se poursuit !

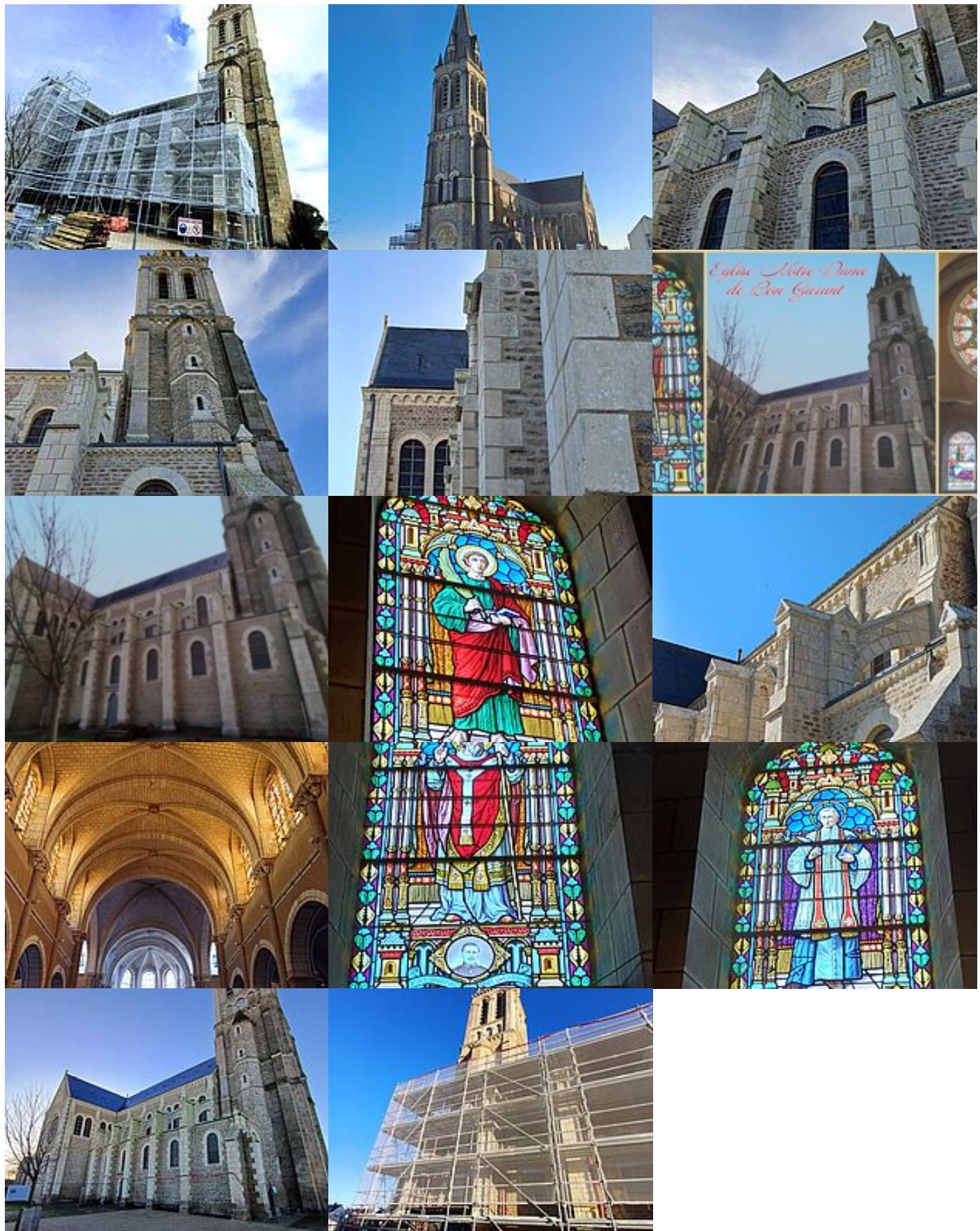
C'est la façade sud qui fait maintenant l'objet de toutes les attentions. Habillée de ses échafaudages métalliques, elle patiente avant d'être à nouveau dans la lumière, grâce au précieux savoir-faire des artisans mobilisés à sa restauration.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la collecte de dons lancée par la commune en partenariat avec la Fondation du Patrimoine,

Merci aux partenaires co-financeurs que sont l'Etat, la Région Bretagne, le Département du Morbihan, et Cap Atlantique La Baule – Guérande Agglo

Merci à tous ceux qui permettent que ce chantier se poursuive

Quelques photos des travaux



MAIRIE DE FÉREL

1 place de la Mairie
56130 Férel

info@ferel.fr
02 99 90 01 06

Horaires :

Lundi et Jeudi : 09h00 - 12h00

Mardi et Mercredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Vendredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Samedi (hors juillet/août) :

09h00 - 12h00